

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP MOUASSASSETT

Adresse : Carré de l'Or - Les jardins du Lac II
Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 28 décembre 2016, d'agréer le fonds commun de placement «**FCP MOUASSASSETT**», promu par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC- intermédiaire en bourse et ARAB TUNISIAN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de capitalisation
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 100 parts de 1 000 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 65-2016 du 28 décembre 2016
Durée de vie	: 5 ans
Gestionnaire	: ARAB FINANCIAL CONSULTANTS-AFC-
Dépositaire	: ARAB TUNISIAN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: ARAB FINANCIAL CONSULTANTS-AFC-
Distributeur	: ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-